



Le Journal de Boissettes

Le Journal d'Informations Municipales - OCTOBRE 2023
www.boissettes.fr/ Courriel : mairie@boissettes.fr

N° 122



*La cour de la Mairie
rénovée*



Accueil en Mairie uniquement sur rendez-vous

Directeur de la publication : M le Maire Thierry SEGURA

Comité de rédaction : Pascale BACQUET, Marie CORNET-VERNET, Oriane PODEVIN

Impression et mise en page : Imprilith

Parution 3 fois par an : février, juin et octobre - 260 exemplaires

Distribution par l'équipe municipale

3 place de Verdun - 77350 Boissettes - Tél. : 01 64 37 83 05



Chères Boissettaises, chers Boissettais,

Ce dernier Journal de Boissettes de l'année 2023 vous donnera les dernières infos sur la vie de notre village et de notre territoire du Val de Seine.

Les moments de convivialité se sont multipliés cet été... Cinéma en plein air... Fête des voisins des Uzelles... et notre traditionnelle fête champêtre du 3^{ème} dimanche de septembre organisée et animée de main de maître par l'ABSL. Ces moments sont précieux et forgent les liens qui unissent les habitants de notre Village. Conservons-les, multiplions-les et venez encore plus nombreux !

L'été a aussi été l'occasion de réaliser des travaux :

- Ceux tant attendus, de rénovation et désimperméabilisation de la cour de l'Ecole. Les plantations des arbres et arbustes se feront à l'automne.
- La priorité au carrefour entre la rue Brouard et la rue des sables qui a été modifiée afin d'améliorer la sécurité sur cet axe qui est, à la fois, le plus étroit et le plus circulé de Boissettes.

Toujours avec la volonté de protéger et entretenir notre environnement paysager et ainsi conserver le caractère rural de Boissettes, la Commune a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur et de ses équipements. Ils permettront à notre agent technique Philippe de continuer, avec encore plus d'efficacité, à embellir notre village. Merci à lui et à Philippe BARRAULT, notre adjoint à la sécurité et l'environnement, qui veillent chaque jour à l'entretien, l'embellissement et la sécurité de Boissettes.

L'été a, malheureusement, été émaillé de cambriolages pendant l'absence ou en présence des habitants, de nouveaux dépôts sauvages ou d'actes d'incivilités (bords de Seine ou d'effraction de la borne à textiles de la rue du Mont aux Lièvres). Chaque jour, tôt le matin et en fin de journée, l'adjoint à la sécurité fait un tour d'inspection du village. Il fait un point hebdomadaire avec le responsable de la Police Nationale en charge de notre secteur dont les équipes et lui-même effectuent des patrouilles quotidiennes à Boissettes. Cette présence est complétée, je le sais, par votre vigilance et la solidarité entre voisins. Si un fait, un comportement d'une personne vous paraissent anormaux, n'hésitez pas à composer le 17 pour le signaler.

Cette rentrée a été l'occasion de nombreux changements au sein des équipes pédagogiques de l'Ecole des Fontaines. Marie CORNET-VERNET, notre conseillère déléguée à la vie scolaire, vous en dira plus dans ce Journal.

A bientôt !

J'espère vous voir très nombreux à la cérémonie du 11 novembre 11h00 et aux Vœux du Maire et de son conseil municipal le dimanche 14 janvier 2024.

Bonne lecture de ce Journal

Thierry SEGURA

Sommaire

Agenda.....	page 2	Informations utiles.....	page 10
Interview de Pierre de Montalembert	page 3	Hommage	page 10
Reconstruction du village d'enfants	page 3	Le guide des professionnels.....	page 11
Informations communales	pages 4, 5 et 6	Bloc-notes.....	page 11
Histoire de Boissettes	pages 7 et 8	Vie associative.....	pages 11 et 12
Partenaires territoriaux.....	pages 8 et 9		

Agenda.....

- Passage à l'heure d'hiver : le dimanche 29 octobre à 3h
- Commémoration du 11 novembre : 11h Place de Verdun
- ABSL : Soirée du beaujolais : le samedi 18 novembre
- Vœux de M le Maire : le dimanche 14 janvier 2024 à 16h Salle L'Ecole

Interview de Pierre de Montalembert

Vous êtes conseiller municipal depuis 2020, pouvez-vous vous présenter aux Boissettais ?



Je suis chargé de suivre les sujets d'urbanisme en binôme avec le 3^{ème} adjoint, Grégory Thibaud. J'assiste, d'autre part, le Maire sur les questions juridiques et les procédures judiciaires dont la commune peut avoir à connaître ou qu'elle peut initier. Je suis Boissettais depuis 1960, date à laquelle mes parents se sont installés à Boissettes. Je suis en quelque sorte un intermittent puisque j'exerce encore ma profession d'avocat à Paris. Ma femme - Daphné - et moi avons cinq enfants dont deux se sont mariés récemment à Boissettes. Nous avons, nous-mêmes, été mariés à Boissettes en 1986 par le Maire de l'époque, mon Père !

Quelles ont été vos motivations pour vous porter candidat aux élections municipales ?

Mon attachement de soixante ans, en 2020, à Boissettes a été ma motivation. Comme tous les habitants je pense, je suis soucieux de la préservation de la qualité de vie dans le village et de sa beauté. Les enjeux sont importants s'agissant d'un petit village à 50 kms de la capitale et faisant partie d'une vaste communauté de grandes agglomérations : Melun, Dammarie-les-Lys, Le Mée-sur-Seine, etc. J'ai notamment à l'esprit la maîtrise nécessaire de l'urbanisation et le maintien des relations harmonieuses entre les habitants. J'ajoute que mon implication en 2014/2016 dans la défense de la commune devant les

juridictions administratives, pour obtenir le rétablissement des sonneries de la cloche civile donnant l'heure à tout le village du haut du clocher de l'église, m'a convaincu de l'utilité de m'engager au service du village, au sein du conseil municipal.

Pouvez-vous faire un premier bilan de ce mandat ?

Nous avons eu à défendre la commune dans une série de procédures contentieuses, dont certaines générées par le non-respect de règles du Plan Local d'Urbanisme adopté par la précédente mandature et modifié deux fois depuis. Dans l'ensemble, l'intérêt général et celui de la commune ont été préservés de manière satisfaisante. Nous avons, avec le Maire, professionnalisé le traitement de ces dossiers en concluant une convention d'assistance avec un avocat spécialiste du contentieux des collectivités locales. J'ai, d'autre part, été heureux de régler le dossier ancien de la DARSE, le plan d'eau situé à l'extrémité du parc de la Varenne : la convention d'occupation du domaine public fluvial en vigueur depuis 2012 et devenue sans objet, a pu être résiliée, le Port de Paris (Haropa Port) renonçant à la redevance que la commune devait lui verser encore de nombreuses années. Sur le chapitre de l'urbanisation, de nombreuses déclarations de travaux et demandes de permis de construire ont été traitées, en veillant au respect des règles applicables dans le cadre du PLU modifié. Je rends hommage à l'important travail effectué sur ces dossiers par Grégory Thibaud. Je peux témoigner enfin que l'ensemble de l'équipe municipale œuvre à la préservation du village et à la qualité des relations entre les habitants : la rénovation de la cour de la Mairie et de l'ancienne école, principal lieu de convivialité du village en sera un bel exemple. Les actions menées pour l'accueil des nouveaux habitants sont un autre bon exemple.

Reconstruction du village d'enfants

Après la cérémonie de lancement de chantier qui s'est tenue le 28 juin, en présence des enfants, des équipes du Village, de son directeur Jean Charnet, de Mme Gbiorczyk Vice-Présidente du département en charge de la protection de l'enfance, de M. Segura Maire de Boissettes, de riverains, de l'équipe de construction et des équipes d'ACTION ENFANCE, les opérations de montage des nouvelles maisons suivent leur cours. Les premiers panneaux bois, préfabriqués en usine, sont arrivés sur le site dans la semaine du 22 juin. A ce jour, les neuf maisons sont assemblées. Pour sept d'entre elles, soit les cinq situées le long de la forêt et de la future rue Suzanne Masson (Fondatrice d'ACTION ENFANCE), et deux situées côté avenue du Général de Gaulle pour les deux autres, l'étape du clos couvert est en cours. Une fois les maisons hors d'eau et hors d'air, les travaux d'aménagement intérieur pourront commencer.

Le clos couvert sera achevé en novembre pour les quatre dernières maisons. La livraison de cette première phase du chantier de reconstruction est prévue pour le mois de mars. Une fois les maisons prêtes, les enfants et leurs éducateurs y emménageront rapidement (a priori courant avril). Ils libéreront ainsi sept des neuf bâtiments modulaires, qui pourront être enlevés du site. Les deux derniers, qui abritent l'équipe administrative et les cadres du Village, resteront encore un an sur place, le temps que s'achève la phase 2 du chantier, c'est-à-dire la construction des bâtiments communs.

Julie Basset Action Enfance



NDLR : Le 7 juillet, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la dénomination « Rue Suzanne Masson » pour le chemin rural qui mène au cimetière où est enterrée cette dame engagée, qui a consacré sa vie aux enfants.



Urbanisme

Le 25 février 2022, la prescription de la modification N° 2 du Plan Local d'Urbanisme a été approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Une enquête publique s'est déroulée, en mairie, du 23 mai au 7 juin 2023.

La modification N° 2 du PLU, modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, a été votée le 7 juillet par le Conseil Municipal.

Cette modification est opposable depuis début août.

Vous pouvez retrouver le rapport du commissaire enquêteur sur le site de boissettes.fr>Mairie>Plan local d'urbanisme(PLU)

Vie scolaire



Trois pots de départ :

Mme Saquet, institutrice depuis 2005 à l'école les Fontaines, a pris sa retraite cette année.

Nous la remercions infiniment pour tous les savoirs transmis à nos élèves durant ces 18 années de présence à l'école des Fontaines.

De même, M Legrand et M Oravec, qui assuraient depuis 15 ans l'étude auprès des enfants, ont décidé de passer le relais. Nous les remercions chaleureusement pour tout le temps passé à aider nos enfants à comprendre et retenir leurs leçons.

La rentrée :



En ce début d'année, deux nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe pédagogique de l'école : Mme Prifugard, ancienne enseignante de l'école Maternelle Molière au Mée sur Seine et Mme Laigle, ancienne directrice de l'école d'Orgenoy.

Suite au départ de Mme Ratsimbazafy, nous avons accueilli, le 18 septembre, notre nouveau directeur, M Rousselin, ancien enseignant de l'école Racine au Mée sur Seine.

Les 118 élèves de l'école des Fontaines, dont 33 Boissettais, sont répartis cette année en 5 classes :

Mme LEMORVAN : *Petite et Moyenne Section*

Mme PRIFUGARD : *Moyenne et Grande Section*

Mme GILLE : *Grande Section et CE1*

M ROUSSELIN : *CP et CM1*

Mme LAIGLE : *CE2 et CM2*

Nous souhaitons aux enfants, aux enseignants et aux parents une excellente année scolaire.

La remise des « dictionnaires »

Vendredi 22 Septembre 2023, les mairies de Boissise-la-Bertrand et de Boissettes ainsi que l'équipe enseignante de l'école des Fontaines ont organisé la traditionnelle remise des dictionnaires à nos jeunes 6°. Mais cette année pour changer les traditions, c'est « Le grand livre des pourquoi comment » qui leur a été remis pour les aider à avancer dans le monde qui s'ouvre à eux.



Le centre de loisirs :

Camille, avec l'aide d'Emeline et de Mathilde, a ouvert les portes du centre de loisirs, mercredi 6 septembre, avec plus d'une vingtaine d'enfants dont un tiers sont Boissettais.

Toutes les informations pratiques sont consultables sur les sites de Boissettes et de Boissise. Les inscriptions se font auprès de la mairie de Boissise-la-Bertrand.

Un centre de vacances pendant les vacances de la Toussaint à Boissise!!

Cette année, le centre de loisirs « Sport Famille Plaisir » propose des activités sur le site de l'école des Fontaines à Boissise la Bertrand pendant cette période. Comme pour le mercredi, les enfants des deux villages, Boissettes et Boissise sont accueillis qu'ils soient inscrits ou non à l'école des Fontaines.

Marie Cornet-Vernet

Sécurité Routière



Photo
Philippe
Barrault

Les services techniques ont effectué des travaux, début août, pour améliorer la sécurité routière dans le village.

Conformément aux recommandations de l'Agence Routière Départementale 77 et afin de faire ralentir les véhicules, des poteaux blancs ont été ajoutés au niveau du rétrécissement Avenue du Général

de Gaulle aux Uzelles.

Rue Brouard, pour faire respecter la vitesse dans cette zone à 30 kms/H, une modification du régime de priorité a été effectuée. Deux stops avec marquage au sol ont été installés.

La vitesse est, également, rappelée sur la chaussée.

Informations communales

Comme nous l'avons déjà écrit dans le journal de février 2022, l'arbre se trouvant dans la cour de la Mairie a dû être abattu. Fin juin, c'est la société d'espaces verts Chadel qui s'en est chargée.

D'autre part, les services techniques se sont dotés d'un nouveau tracteur qui a été livré le 15 septembre. L'ancien avait été acheté en février 1991 et méritait d'être remplacé.

Ce véhicule a coûté 49939 €, subventionné à hauteur de 40% pour le Fonds d'Équipement Rural (FER).

Suite à plusieurs actes de vandalisme ou dépôts sauvages, la borne à textiles, installée rue du Mont aux lièvres, a été enlevée fin septembre.

Vous pouvez déposer gratuitement vos vêtements à la Recyclerie du Lombric à Vaux le Pénil. Ils seront revendus à bas prix et profiteront ainsi à ceux qui en ont besoin.

Les vêtements ou le linge propres et secs peuvent aussi être déposés à la déchèterie du SMITOM-LOMBRIC au Mée sur Seine dans des sacs fermés



Photos Philippe Barrault

Photo Pierre-André Perchereau



Réfection de la cour de la mairie



Les travaux de réfection se sont déroulés pendant l'été. L'espace végétalisé est plus important, la cour a été pavée. Le puits centenaire, oublié depuis des années, a été remis en état et une grille a été posée afin de le sécuriser. Il est équipé d'une pompe avec arrosage intégré.

Fin octobre ou début novembre, des arbres et arbustes seront plantés et la pelouse semée.

Des candélabres viendront finaliser ce projet tant attendu. Son coût total est de 216 670 euros mais deux subventions ont permis de réduire la dépense de la commune : La Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 46% et Le Plan Vert, dispositif de la Région pour 20%.

Le repas des voisins aux Uzelles

Le 14 juillet, la 23^{ème} édition de ce déjeuner a eu lieu dans la rue des Uzelles.

45 habitants du quartier se sont réunis autour d'un barbecue. Chacun avait apporté un plat salé ou sucré pour compléter le repas.

M Clerc s'est occupé de diffuser de la musique. Ce moment a eu lieu sous un beau soleil et dans une ambiance conviviale.

Si vous venez de vous installer aux Uzelles, vous êtes les bienvenus pour l'édition 2024.



Photos Oriane Podevin

Vie culturelle



En collaboration avec la CAMVS, Boissise-la-Bertrand et Boissettes se sont associés, cette année, encore, pour vous offrir une soirée de cinéma en plein air. Cette séance a eu lieu le 23 juin dans le Parc des Vives Eaux à Boissise. Au programme avant la projection : un foodtruck de spécialités portugaises et le glacier Via Veneto, habitué de ces soirées depuis déjà plusieurs années. Le groupe « Compasso Quartet » de l'Ecole de musique Didier Lockwood a assuré l'ambiance musicale.

Une démonstration de zumba a été proposée par le club Sports- Loisirs de Boissise-la-Bertrand. A 22h15, le film « Top Gun 1986 » avec Tom Cruise a été projeté et les spectateurs se sont alors confortablement installés dans les transats prêtés pour l'occasion. Nous remercions les bénévoles qui ont répondu présents pour organiser ce moment fort de l'été sur le territoire de la CAMVS. Retenez que l'édition 2024 aura lieu à Boissettes.

Action sociale



Téléassistance 77 est un service proposé par le département en partenariat avec Europ Assistance au profit des personnes âgées ou en situation de handicap. Il permet de favoriser le maintien à domicile et d'assurer la sécurité de l'abonné 24h/24, 7j/7. Concrètement, l'utilisateur doit porter en permanence un émetteur (collier ou bracelet au choix). Celui-ci est connecté à la centrale d'écoute via un boîtier de transmission installé dans le logement et a une autonomie de 80 mètres par rapport au boîtier de transmission.

En cas de chute, malaise ou toute autre situation grave, l'utilisateur déclenche la mise en relation en appuyant sur l'émetteur. Le téléopérateur fait une évaluation de la situation et prend les mesures adaptées : appel des proches s'il n'y a pas de caractère urgent ni dangereux ; intervention immédiate des secours si la personne ne répond pas. Les tarifs de l'abonnement à la Téléassistance 77 sont négociés par le Département. Le prix comprend la prestation de base (transmetteur et médaillon) à laquelle peuvent être ajoutées des options : détecteur de chute, d'activité, d'errance, de gaz, de fumée

et même appel de convivialité.

Tout ou une partie du coût du forfait de base peut être pris en charge par le Département dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), de la prestation de compensation du handicap ou de l'aide extralégale pour les personnes ayant de faibles ressources.

Pour s'abonner, il est possible de retirer un dossier de souscription :

- En mairie : service CCAS
- Auprès du Pôle Territorial d'Autonomie (PAT) Melun : tél 01 64 52 24 48
- Auprès de la Maison Départementale des Solidarités (MDS) de Melun Val de Seine : tél 01 64 10 62 40
- En contactant directement Téléassistance 77 : tél 09 69 32 10 85 (service gratuit +prix d'un appel)

Florence Dechelle

Histoire de Boissettes

Après l'épisode sur l'école, la suite trace l'histoire de Boissettes

Extrait de la monographie de 1888, épisode 7 (cote 30Z32 ; Archives départementales de Seine et Marne)



« On trouve qu'en l'an 1296 Frédéric de Corbeil donna à la collégiale Notre-Dame de Melun « deux siens hostes (NDLR deux paysans ses sujets)) avec muid (NDLR tonneau) de vin perceptible à Boissettes » (1). Vers le même temps l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, près de Paris, possédait des biens dans cette localité du côté des Uselles. Les vicomtes de Melun paraissent avoir arrêté les premiers possesseurs de la seigneurie. Antérieurement à l'an 1338, elle appartenait à Charles de Melun, qui possédait également la terre de Boissise-la-Bertrand. Le mariage de sa fille Yolande de Melun avec Guillaume de Vandetar, seigneur de Pouilly-le-Fort, premier valet de chambre du roi Jean Lebon, fit passer ses deux seigneuries dans la maison de Pouilly dont quelques membres figurent dans l'histoire du XI^{ème} et XV^{ème} siècles. En 1486, Arthur de Vauxdetar, chanoine de Notre-Dame de Paris, conseiller en la cour du Parlement, seigneur du Larré, du Mée, de Boissettes et autres lieux fils don aux habitants de Boissettes d'une portion de pré dépendant de son domaine. Une partie de la seigneurie démembrée à une époque qui reste inconnue, appartenait aux seigneurs d'Andrézel dans le cours des 15^e et 16^e. Mais vers 1560 notre homme en Antoine Maigret était seul possesseur de Boissettes qu'il réunit à sa seigneurie du Mée. A sa mort, François Lefébure, conseiller du roi, trésorier de France fit l'acquisition de la terre de Boissettes par contrat du 8 février 1603. Cette terre passa successivement entre les mains de Louis le Letonnellier de Breteuil, contrôleur général des finances en 1673 ; de Pierre Joseph Faure maître ordinaire de la Chambre des Comptes ; en 1722 du marquis Brunier de Larnage, en 1748 et du comte d'Omzembray, lieutenant général des armées du roi en 1768. Au commencement de ce siècle (NDLR : 1800), elle appartenait à la comtesse de Talhouët né Saint-Simon. Cette seigneurie relevait du roi à cause de son comté de Melun. On conserve aux archives de la préfecture la Seine-et-Marne, un acte de foi et hommage rendu le 3 juin 1446 par Jehant de Flamand, seigneur d'Andrézel et de Boissettes en partie à cause de demoiselle Marguerite d'Andrézel sa femme. Leur manoir probablement détruit pendant les guerres se nommait la Masure. Il n'y avait plus que la place où jadis « souloit (2) avoir pressoirs, tournelles et prisons

tout s'entretenant séant audict Boissettes » Un terrier (3) dressé en 1512 constate qu'à cette époque ces ruines n'avaient pas encore été relevées. Ce ne fut que dans les cours du XVII^{ème} siècle, qu'un

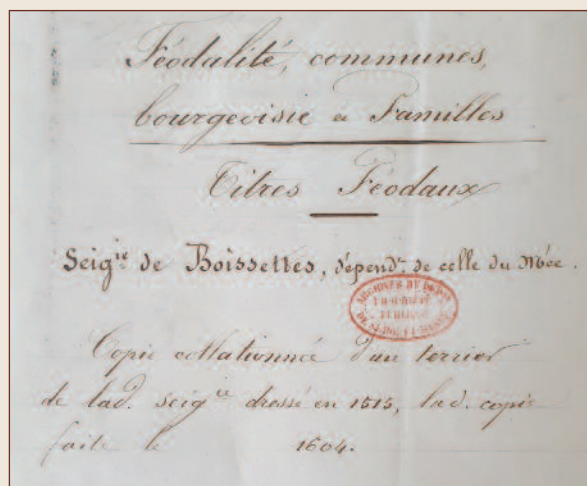
château consistant en un principal corps de bâtiment avec pavillon carré aux angles fut édifié au levant du village dans une position très agréable en grande partie démolie au morcellement du siècle actuel (XIX^{ème}) il n'en subsiste plus que des ailes qui ont été refaites et augmentées en 1855. » Aujourd'hui, après trois années d'une très lourde rénovation, le **château de Boissettes** va accueillir de nouveaux Boissettais dans une vingtaine de logements (les premiers sont déjà arrivés)

(1) Source : Histoire de Notre-Dame de Melun, Bernard de la Fortelle, 1845

(2) Souloir : voir coutume, avoir l'habitude de.

(3) Un livre terrier, ou **terrier**, est un registre contenant les lois et usages d'une seigneurie, la description des biens-fonds, les droits et conditions des personnes, ainsi que les redevances et obligations auxquelles elles sont soumises : https://fr.geneawiki.com/wiki/Cadastre_et_terriers#Des_plans_terriers_au_cadastre

(4) Exemple de page de couverture d'un terrier



Xavier Daras

Boissettes en 1923, il y a 100 ans

D'après le compte-rendu des Conseils Municipaux de l'époque

Tout d'abord quelques repères sur la situation de la France et de l'étranger en 1923.

Nous sommes sous la III^{ème} République ; le Président de la République est Alexandre Millerand depuis 1920. Raymond Poincaré est Président du conseil et ministre des Affaires étrangères. Il donne l'ordre aux troupes françaises d'occuper la Ruhr, pour obtenir de l'Allemagne les réparations de guerre qu'elle refuse de payer.

L'année 1923 a été marquée par une crise économique majeure en Allemagne. Cette crise a conduit à une dévaluation catastrophique de la monnaie allemande, le mark, et a eu des conséquences économiques et sociales désastreuses pour le pays. Hitler est en prison.

Le maire de Boissettes est M. Lucien Rosengart. C'est un industriel aux multiples compétences. « Très ingénieux, il invente le **baby-foot** et dépose 186 brevets, dont un lié au lancement des obus. En 1914, il met au point une fusée lance-obus qui, commandée par l'État, lui permet de construire d'importantes usines à Paris et Saint-Brieuc. Il s'associe avec **Citroën** et ses usines sortiront jusqu'à cent mille fusées par jour ». Il sera surtout connu comme constructeur de voitures (marque Rosengart) de 1928 à 1954 ; Son slogan est « la grande marque des petites voitures ».

En 1923, parmi les conseillers municipaux, siègent un fils

du général Clinchant et le général Jamais. Le premier Conseil Municipal de l'année, le 18 février 1923 commence par une délibération sur l'augmentation du salaire du cantonnier. Le Conseil approuve une opération d'échange à propos de l'emplacement d'un sentier entre un habitant et la commune dans la zone appelée « les Rotisseries ».

La demande est accordée. Le Préfet donne son accord pour un legs de 2 000 Francs fait à la commune par Mme veuve Maire au terme de son testament olographe du 1^{er} octobre 2021. « Le Conseil à l'unanimité est d'avis d'accepter ».

Le budget de la commune est de 18 199F en dépenses et 23 495F en recettes (il est bien difficile de tenter une comparaison économique avec aujourd'hui). Le Conseil délibère également sur un contrat de concession pour la distribution d'électricité ; c'est avec la Compagnie du gaz et d'électricité de Melun que des travaux sont décidés.

La charge de l'entretien des chemins ou sentiers vicinaux revient très fréquemment dans les débats. A titre d'exemple en cette année 1923, le chemin des Praillons, très utilisé pour les trajets avec Melun, est préféré à la route départementale au tracé plus difficile. Cela entraîne des frais d'entretien supplémentaires

Xavier Daras

Partenaires territoriaux

Que fait
l'AGGLO
pour vous ?



Un an après l'adoption du projet de territoire, un point d'étape en présence d'élus communaux, intercommunaux et des agents de la CAMVS a eu lieu fin juin. 37 actions des 59 actions prévues dans le plan Ambition 2030 sont lancées. 186 millions d'euros d'investissements, tous budgets confondus sont prévus d'ici 2030. Nous avons déjà évoqué

la volonté de ce projet de mettre en valeur l'Axe Seine. De nombreux aménagements sont possibles : plages vertes, terrasses, pontons et points de vue, cheminement. Des aménagements phares sont déjà identifiés : rive droite sur les friches de Boissise-la-Bertrand et rive gauche sur la prairie Malécot à Boissise-le-Roi.

Concernant le développement du tourisme et la volonté d'augmenter l'offre d'hébergements, l'AGGLO lance deux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) : l'un sur les hébergements individuels (meublés, gîtes, chambres d'hôtes...) et l'autre sur les hébergements insolites (cabanes dans les arbres, yourtes, hébergements sur l'eau...) Ce dispositif a été créé afin de soutenir les porteurs de projet dans leurs démarches. Il est doté de 50 000 euros la première année. Cette somme sera versée selon une note attribuée par un jury sur dossier de candidature. Il est ouvert aux porteurs particuliers et aux communes du territoire.

Retrouvez le règlement sur le site de la CAMVS : melunvaldeseine.fr

Contact : Emeline Peschard : emeline.peschard@camvs.com ; 01 64 79 25 88





De nouveaux services à la Mairie de Saint- Fargeau-Ponthierry

• Passeport et Carte d'identité

Après Melun et Savigny le Temple, vous pouvez dorénavant prendre rendez-vous à la mairie de Saint Fargeau-Ponthierry, pour une demande et/ou un renouvellement de passeport ou carte d'identité.

Contact : 69, avenue de Fontainebleau,
77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

Prise de rendez-vous : 01 85 86 03 10.

Au préalable, vous devez faire une pré-demande sur le site : www.ants.gouv.fr et apporter le formulaire imprimé ainsi que toutes les pièces justificatives lors de votre rendez-vous.

• Pompes Funèbres Municipales

La ville de Saint Fargeau-Ponthierry propose dorénavant un service de Pompes Funèbres municipales. Ce dernier intervient sur la commune de Saint Fargeau-Ponthierry et ses alentours 24h sur 24, 7j sur 7, avec ou sans rendez-vous. Les services proposés sont l'organisation d'obsèques (crémation, inhumation), vente d'articles funéraires et établissement de devis.

Informations pratiques : 01 85 15 04 45

Adresse : 5 rue du Vieux Moulin Saint Fargeau-Ponthierry.

Les lignes de bus ont changé de numérotation



Depuis le 4 septembre, les lignes de bus du Grand Melun ont changé de numérotation.

Ile de France Mobilités a souhaité améliorer la lisibilité du réseau de bus régional. En effet, le réseau de bus en Ile de France est constitué de près de 1500 lignes, dont plusieurs portaient le même numéro. Il y avait, par exemple, 13 lignes qui affichaient le numéro 10 !!!

Sur le territoire du Grand Melun, toutes les lignes commencent désormais par 36.

Ce nouveau numéro vous permettra de retrouver plus facilement une ligne de bus car elle sera la seule à porter ce numéro.

Les lignes qui desservent Boissettes sont

3634 : Gare du Mée - Gare de Ponthierry - Pringy

3651 : Beaulieu - Collège Nazareth Voisenon

3653 : Saint-Assise - Melun Gambetta

Convention Territoriale Globale

La Convention Territoriale Globale est mise en place à l'échelle du territoire de la CAMVS.

Boissettes a signé la CTG, passée avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Cette convention de partenariat vise à définir le projet éducatif et social en direction de la petite enfance, la jeunesse et les familles sur le territoire. Elle a pour objectif d'identifier les besoins prioritaires du territoire et de pérenniser les offres de services et de développer des actions nouvelles.

Elle contribue à améliorer le quotidien des familles qui habitent le territoire et participe à son attractivité. Un travail de diagnostic partagé avec les partenaires et un plan d'actions ont été formalisés.

Quelques exemples de fiches actions qui seront travaillées :

Développer et améliorer l'offre d'accueil petite enfance

Améliorer l'accès au sport et aux vacances.

Favoriser le lien social à travers la poursuite de l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits à tous les publics, aux outils numériques et à leur utilisation.

Favoriser le développement harmonieux de l'habitat et du logement pour tous les publics.

Prévenir les conduites à risques.



Parentalité numérique :

un site internet pour accompagner les parents

Le 8 février, la plateforme « Je protège mon enfant dans son usage des écrans » a été lancée.

Elle propose des outils, des conseils, et des ressources pratiques pour mieux informer et accompagner les parents afin de protéger leurs enfants.

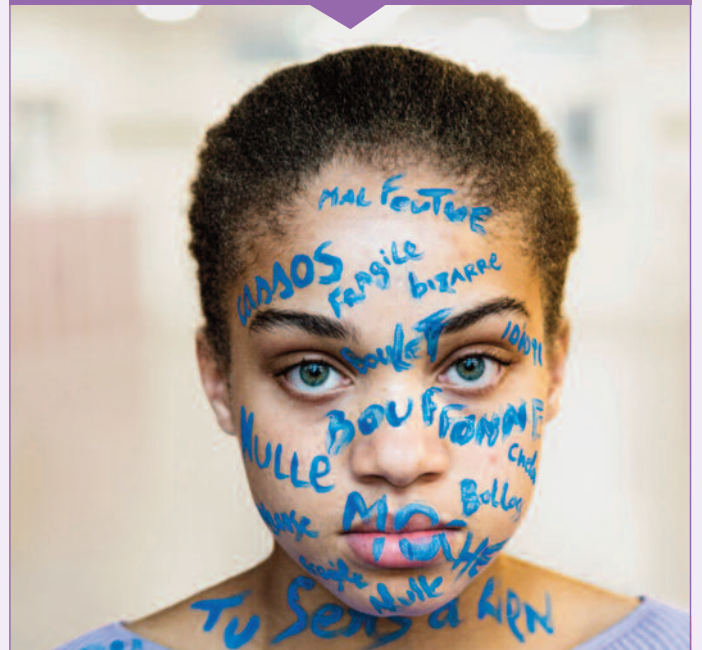
Cette plateforme a pour objectifs de :

- Sensibiliser sur l'exposition des enfants aux écrans et son impact sur leur développement.
- Faciliter le recours aux outils permettant de filtrer les contenus inappropriés aux mineurs.
- Limiter le temps d'écran.

Découvrez la campagne sur : <https://jeprotegemonenfant.fr/>



Harcèlement et cyberharcèlement



A cause d'une triste actualité, une information, sur ce sujet, nous a semblé bien utile.

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication, le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires.

On parle alors de cyberharcèlement.

Un numéro et une application mobile permettent aux victimes ou témoins de dénoncer les agissements.

**Un numéro vert 3018,
service gratuit,
anonyme et confidentiel
disponible 7j/7, de 9h à 23h.**



Hommage

L'équipe municipale assure de sa sympathie la famille éprouvée par le décès de M Dos Santos Pereira survenu le 26 septembre 2023.

Le guide des professionnels :

Comment se faire livrer un colis chez son voisin en mettant ainsi fin aux problèmes de livraison ?

Vous pouvez trouver dorénavant la solution à Boissettes au 1 rue Brouard grâce à Sandy et à la première plateforme de livraison collaborative de voisins-relais qui réceptionnent les colis pour leurs voisins. Ce réseau est disponible parmi les options de livraison au moment de votre commande sur le site de e-commerce ou bien auprès des transporteurs partenaires.

Lorsque vous sélectionnez l'option Pickme, vous choisissez votre voisin-relais (ou keeper) installé à Boissettes sur la carte qui s'affiche, selon la localisation et les horaires que vous souhaitez. Vous serez, ensuite, informé en temps réel du suivi de votre commande.

Lorsqu'elle recevra la commande, la voisine-relais Sandy, habitante de Boissettes, prendra contact avec vous afin de fixer votre heure de passage. Vous vous présenterez chez elle à l'heure fixée, elle vous remettra votre colis en échange d'un code à 4 chiffres. Se faire livrer son colis chez son voisin, c'est aussi créer du lien social, rencontrer ses voisins, développer l'entraide et la solidarité.

Sachez que des habitants de Boissettes et Boissise la Bertrand ont déjà profité de ce nouveau service à Boissettes.



Bloc-notes

Une recette facile pour 4 à 5 personnes : **Lasagnes d'automne au canard confit et agrumes**

Ingrédients : 10 à 12 feuilles de lasagnes, 4 cuisses de canard confites, 4 tomates, 2 poireaux, 3 oignons, zestes d'un citron et d'une orange bio, 1/2 botte de thym, 40 cl de bouillon de volaille, 20 cl de crème fleurette, 70 g de fromage râpé, 5 c à soupe de sauce soja, huile d'olive, sel, poivre et piment en poudre. Emincez les poireaux et les oignons, les faire revenir à feu vif 7 à 10 minutes. Déglacez avec la sauce soja. Détaillez les tomates en dés. Emiettez la chair des cuisses de canard. Mélangez-la avec les zestes, le mélange oignon-poireau, le thym et 2 à 3 pincées de piment. Salez, poivrez. Mélangez le bouillon et la crème.



Préchauffez votre four : 200° C

Dans un plat, disposez les feuilles de lasagnes puis répartissez-y un peu de la préparation à base de canard, recouvrez de feuilles de lasagnes puis de canard jusqu'à épuisement des ingrédients. Nappez avec le bouillon à la crème, mettez le fromage râpé sur le dessus puis enfournez pour 30 minutes.

Vie associative



CULTURE EN SEINE



Notre directeur artistique M Thierry Fouquet nous a proposé une première manifestation musicale le 8 juillet. Une Master class animée par un ténor américain Neil Shicoff, un des plus grands chanteurs d'opéra de sa génération qui se consacre aujourd'hui à l'enseignement du chant. Cinq jeunes ténors français, Matthieu Justine, Yoann Le Lan, Carlos Lopez Baeza, Vincent Guérin, François Almuzara nous ont donné un concert après six jours de travail. Une nombreuse assistance, venue de Boissettes et de la région parisienne, a pu apprécier leur talent sous un soleil magnifique et dans une ambiance très enthousiasmée. Le concert s'est terminé par un « O Sole Mio » interprété par l'ensemble des ténors, assistés de Monsieur Karolos Zouganelis pianiste de renommée mondiale, professeur au conservatoire de Paris. Agréable moment musical que, bien sûr, nous essayerons de renouveler pour les prochaines années en complémentarité avec l'ABSL.

Excellente rentrée à tous. A bientôt. La Musique compte sur vous.

Jean Pierre Legrand, Président de Culture en Seine

ABSL



Concours de pétanque du 24 juin

Boissettes a fêté la Saint Jean à sa manière, non en faisant de grands feux de joie (ils sont interdits) mais en organisant ce jour-là le concours de pétanque annuel. Dès 11 h joueurs et joueuses s'affrontent par équipe de 3 sur les terrains du Parc communal. Les supporters arrivent tranquillement pour l'apéritif offert par l'ABSL. À noter un petit flottement au moment du repas dû à la friteuse, rétive ce jour-là, mais les 40 convives profitent de cette pause pour discuter et se désaltérer car il fait déjà très chaud. La compétition reprend avec les 16 joueurs présents et prend fin vers 17 h avec la remise d'une coupe et de cadeaux aux vainqueurs, Patrick et Franck.



Photos Pierre-André Perchereau

Fête champêtre sous le soleil du 17 septembre



Photo Pierre-André Perchereau

Thierry Segura, Maire de la commune accueille chacun et chacune à l'apéritif et remercie les élus, le personnel municipal et les membres de l'ABSL, organisateurs de l'événement. Une centaine de personnes se pressent près du buffet, heureuses de se retrouver ou de faire connaissance pour les nouveaux habitants et de découvrir le bel aspect de la cour communale, entièrement réaménagée durant l'été.

Au menu du repas servi sous velum à l'abri du soleil ardent : joues de bœuf à la bourguignonne avec gratin dauphinois, plateau de fromages et entremets variés, aux fruits et au chocolat. Les 6 jeunes enfants présents reçoivent un « sac surprise » et ont droit à un menu spécial, qui leur permet de courir et jouer entre les plats !

L'heure du café, c'est aussi celui de la tombola, riche de 38 lots de qualité grâce à la générosité de nombreux donateurs, privés et professionnels. La satisfaction semble générale, la fête se prolonge jusqu'après 18 h.

Les membres de l'ABSL remercient les bénévoles qui les ont aidés tout au long de la journée à la réussite de la Fête. Merci également à nos Boissettaises Yvette, Chantal et Sonia pour les lots offerts et aux commerçants dont la liste suit, ainsi qu'à M. Palomba, syndic de l'ASL du Lotissement privé de la rue des Vignes qui a donné son accord pour que la Fête s'y déroule.

Lots offerts par : Kärcher (C.C. Boissénart), La Maison d'Isis (C.C. Boissénart), La Brasserie des Grottes (Boissise-La-Bertrand), COV Forme & Vitalité (Vert-Saint-Denis), Kitsune (Boissettes), L'instant Marina Coiffure (Pringy), Un hair de détente (Le Mée), Pharmacie du Val de Seine (Le Mée), Des Lis Chocolat (Melun), Catchoupiote (Melun), Le Hérisson Jaune Food Truck (Melun), Aux Caves de la Côte d'Or (Melun), Librairie de l'Escalier (Melun), La Cueillette de Voisenon, Bowling City La Cartonnerie (Dammarie), Yves Rocher (C.C. Villiers), Feel Jump Trampoline Park (C.C. Eden Servon) et Winnoland (Saint-Pierre-du-Perray).

Gros lot offert par l'ABSL : Un repas gastronomique pour deux personnes au Bistro de la grande maison (Le Mée).

Franceline Adt-Guilbert, Secrétaire de l'ABSL